

MARQUAGE

Marquage de l'électricité en 2022

La qualité et la provenance de l'ensemble de l'électricité fournie par les Services techniques de Tramelan en fonction des différents produits sont les suivantes :

Année de référence : 2022

	Total	de Suisse
1. Énergies renouvelables	100.00 %	75.60 %
1.1 Énergie hydraulique	90.70 %	66.30 %
1.2 Autres énergies renouvelables	3.20 %	3.20 %
Énergie solaire	3.20 %	3.20 %
Énergie éolienne	0.00 %	0.00 %
Biomasse	0.00 %	0.00 %
Géothermie	0.00 %	0.00 %
1.3 Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	6.10 %	6.10 %
2. Énergies non renouvelables	0.00 %	0.00 %
2.1 Énergie nucléaire	0.00 %	0.00 %
2.2 Énergies fossiles	0.00 %	0.00 %
Pétrole	0.00 %	0.00 %
Gaz naturel	0.00 %	0.00 %
Charbon	0.00 %	0.00 %
Déchets	0.00 %	0.00 %
Total	100.00 %	75.60 %

* 47,1 % d'énergie hydraulique, 20 % d'énergie solaire, 3,6 % d'énergie éolienne, 22,4 % de biomasse, 6,9 % de déchets urbains renouvelables, 0 % de géothermie

Nos clients sont approvisionnés avec les produits suivants:



Nous avons fourni:

TOPAZE  
pour un volume de
13'262'641 kWh

AMBRE 
pour un volume de
7'433 kWh